



Délai de rétractation à faire marcher, urgent...

Par **Kell**, le **14/04/2012 à 15:28**

Bonjour,rnrnJ'ai souscrit dimanche dernier à un service médiocre d'Online.net, un serveur infonctionnel, bridé et je souhaite me rétracter.rnrnLe problème c'est que leur "service commercial" n'est pas disponible le week-end, et que si j'attends lundi, ce délai de rétractation sera passé !rnrnComment faire SVP ?

Par **Kell**, le **14/04/2012 à 16:12**

J'ai vu que l'important était d'avoir une preuve que j'avais fait cette demande de rétractation dans les temps. Il est trop tard pour envoyer un recommandé aujourd'hui, alors un email ou un tel post sur un forum peut-il être considéré comme une preuve ?